CAP Menuisier installateur

Mis à jour le 29 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Ce CAP en alternance se prépare en 2 ans après la 3ème. En fonction du profil et des besoins de l'élève, le diplôme peut aussi se préparer en 1 ou 3 ans.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous certaines conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

800 heures

Validation

Obtention du CAP MENUISIER INSTALLATEUR.
En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation ».

Modalités d'évaluation

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales.

Objectifs professionnels

Le titulaire du CAP menuisier installateur est destiné à devenir un ouvrier professionnel qualifié de la menuiserie et de l'agencement. Il fabrique les pièces d'adaptation et d'ajustement des menuiseries (portes, fenêtres, volets, placards, escaliers…) et du mobilier, et les installe. Il réalise également des travaux d'isolation et d'étanchéité en atelier, pour la découpe et l'assemblage des ouvrages, ou sur chantier, pour leur mise en place.
Il connaît les différents matériaux (bois, matériaux dérivés, matériaux associés comme l'aluminium, les mousses…), les principales techniques d'usinage du bois et les étapes de fabrication. Sur le chantier, il sait adapter la pose aux contraintes de structure, d'étanchéité et de confort. Par ailleurs, il doit organiser et sécuriser son intervention et veiller au tri et à l'évacuation des déchets.

Contenu

Activités professionnelles : Analyser les contraintes de réalisation et d'une situation de chantier, Proposer et justifier des solutions techniques de mise en œuvre, Établir les quantitatifs de matière et des composants, Compléter les modes opératoires d'installation et/ou de pose, Vérifier la conformité des supports et des ouvrages, Organiser et sécuriser son espace de travail.

Connaissances générales et techniques associées : Français, Histoire-Géographie, Mathématiques, Sciences, Éducation physique et sportive, Analyse d'une situation professionnelle, Installation d'ouvrages de menuiserie, Agencement et revêtement, Fabrication d'ouvrages spécifiques.

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du lycée partenaire du CFA.
Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation Nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance…

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé par un maitre d'apprentissage.

CAP Menuisier installateur

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :
UP1 : Analyse d'une situation professionnelle
UP2 : Installation d'ouvrages de menuiserie, agencement et revêtement
UP3 : Fabrication d'ouvrages spécifiques
UG1 : Français / Histoire-Géographie
UG2 : Mathématiques / Sciences
UG3 : Éducation physique et sportive
Unité facultative : Arts appliqués et Cultures artistiques

Modalités de suivi

En lycée : désignation d'un formateur référent en charge de suivre et d'accompagner l'apprenti tout au long de sa formation et d'assurer le lien avec l'entreprise et le maître d'apprentissage.

En entreprise : désignation d'un maitre d'apprentissage, en charge de suivre et d'accompagner l'apprenti pendant la durée de son contrat.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP35974
- Code diplôme : 50023449

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipés – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 800 heures. La durée de la formation sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minima réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.
Autres périodes sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.
Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : le titulaire de ce diplôme peut travailler dans toutes les entreprises spécialisées dans le bâtiment, les entreprises de la menuiserie ou d'agencement. Il peut devenir, entre autres, agenceur de cuisine, menuisier en bio-construction, menuisier agenceur de bateau, monteur plaquiste en agencement, menuisier industrie ou encore monteur d'ouvrages en bois.

Poursuite d'étude : il est possible de poursuivre vers un CAP art du bois option marqueteur, option sculpteur ornemaniste ou option tourneur. Il peut également opter pour un CAP constructeur d'ouvrage du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse, un CAP ébéniste ou un CAP menuisier en siège.
Le titulaire de ce CAP a aussi la possibilité de poursuivre un brevet professionnel menuisier, plâtrerie et plaque ou construction d'ouvrage du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse. Il peut également opter pour un baccalauréat professionnel technicien constructeur bois, technicien de fabrication bois et matériaux associés ou technicien menuisier-agenceur.

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

CAP Menuisier installateur

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
  51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
  Ardennes : 06 13 02 47 51
  Haute-Marne et Aube Est : 06 17 83 54 69
  Aube : 06 27 48 88 64
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031